

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Pour information à :

- Madame la secrétaire générale
- Monsieur le sous-préfet de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Madame la présidente de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames et Monsieur les parlementaires

Lons-le-Saunier, le

18 AVR. 2024

Objet : Pavoisement des édifices publics

Conformément aux instructions de monsieur le Premier ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le :

Dimanche 28 avril 2024

à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Le préfet,



Serge CASTEL